



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'UPMM**  
**du 13 mars 2020 à Jambes**

**Présents** : Alain Dantinne, Pol Gillet, Mark Rossignol, Michel De Vlaminck, Dominique Olbrechts, Luc Degimbe, Christophe Mertens, Nathalie Pierre, Natacha Adam, Jean-François Fauconnier

**Excusés**: Charly Beuken , Gabriel Deramaix, Inge Verbrugge, Philippe Collignon , Eric Michiels, Frédéric Jérôme, Arnold Jacobs, Phil Lefebvre

L'assemblée peut statuer valablement.

Les membres présents ont l'occasion d'acheter avant le début d'AG vestes s/manches, buff, TShirt et autres produits Com. Un verre de l'amitié est servi avant l'entame des présentations.

**1. Mot d'accueil du Président**

Le Président de l'UPMM salue l'assemblée des membres qui ont répondu présent.

Merci à vous les moniteurs de vous intéresser à la gestion de votre Union Professionnelle !

Bien des choses ont encore bougé, généralement dans le bon sens, lors de cette année écoulée.

Je ne manquerai pas de vous les commenter d'ici quelques instants dans mon rapport.

Avant de reprendre la parole, je propose de passer aux premiers points officiels de l'AG, l'approbation du dernier PV et de l'ordre du jour.

**2. Approbation du PV de l'AG du 17 juin 2019**

>> Approuvé à l'unanimité.

**3. Approbation de l'ordre du jour**

>> Approuvé à l'unanimité.

#### **4. Rapport du Président**

Vous avez devant vous un capitaine d'équipe très fier de ses joueurs, de ses membres du conseil d'administration et du bilan 2019.

Annoncé depuis belle lurette, la **réforme des cours spécifiques rando** se faisait attendre. Depuis l'an dernier, vous le savez, **nous avons été accrédités par le gouvernement comme opérateur de formation en randonnée sportive** au même titre que le CAB. Notre nouvelle cellule « Formation » aura bossé des mois pour participer à la mise à jour du référentiel Rando Initiateur et fusionner les matières montagne estivale et montagne hivernale afin d'en faire un nouveau référentiel Rando Educateur. **L'Adeps a validé ces deux référentiels**, les a édités et imposés aux deux opérateurs de formation. Les grilles programme et les chargés de cours sont définis, les candidats Initiateur et Educateur s'inscrivent au fur et à mesure des réussites des cours généraux et des disponibilités offertes par la vie professionnelle et/ou familiale. Depuis mi-janvier, suite à une visite du Conseiller pédagogique et technique aux autorités françaises compétentes en la matière, **la France reconnaît le bien-fondé des transformations au travers des deux nouveaux référentiels et valide cette formation**. Comme par le passé, les lauréats détenteurs du brevet Adeps MS Educateur en rando sportive pourront introduire individuellement une demande vers les autorités françaises afin **d'obtenir la carte Pro d'Educateur sportif** et ainsi, légalement, encadrer des groupes en France en moyenne montagne.

Notre **nouveau site est actif depuis quelques mois**, plus moderne, plus convivial. Possédant pas mal de nouvelles fonctionnalités, vous pouvez y voir, en temps réel, quels sont les moniteurs affiliés et en ordre de cotisation dans les colonnes respectives. **Avant la fin de cette année, nous quitterons OVH** qui n'abrite plus que le nom de domaine et les *mailing list's* associées pour un autre hébergeur, celui du site même. **Pour le futur nom de gestionnaire/propriétaire**, nous n'utiliserons plus des noms de personnes physiques (Alain Dantinne, Gabriel Deramaix etc.) mais bien **la fonction** ([president@upmm.be](mailto:president@upmm.be)) afin de garantir la pérennité du système.

Je suis également heureux que la campagne de publicité en faveur de nos formations, le visuel du site et de notre page facebook puissent toucher toujours plus de monde, plus de moniteurs et membres potentiels. Chaque semaine qui passe me voit recevoir un coup de fil, un mail d'une personne intéressée par nos activités. Quelques moniteurs en Escalade se sont aussi affiliés chez nous afin d'être couvert par une RC Pro digne de ce nom quand ils encadrent sur falaise en Belgique et à l'étranger.

Avec ces deux formations programmées Rando Init et Educ estivale au printemps et le module hivernal en fin d'année, 2020 me semble bien lancé sur ses rails ! Nous avons d'ailleurs planifié les dates des deux sessions Init et Educ 2021 si d'aventure, nous l'espérons, un nombre suffisant de candidats se présentent au portillon. Nous ne perdons pas de vue la **mise sur pied d'un recyclage dès que le besoin s'en fera sentir**. (en planning le WE des 4, 5 et 6 Dec 2020 voire 26, 27 et 28 Nov 2021.)

Bravo et Merci à mes amis administrateurs ici présents pour leur implication sans faille dans ce processus de formation et pour la gestion courante de l'UPMM asbl.  
Merci aussi aux chargés de cours qui ont accepté de transmettre une partie de leur savoir.

Bonne saison sportive 2020 !

>> **Le vote est proposé pour valider le Rapport du Président**

>> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve ce Rapport du Président

## **5. Changement au sein du CA UPMM asbl**

Néant en 2020

## **6. Présentation par le secrétaire du nombre de membres affiliés à l'UPMM à ce jour**

Pol Gillet, secrétaire : **83** membres étaient inscrits en 2019. **67** sont déjà inscrits en ce début d'année. D'autres anciens membres et nos futurs stagiaires Init ne manqueront pas de verser leur cotisation à l'approche de leurs activités encadrées ou du début de formation.

A remarquer, **l'acceptation comme membre honoraire de Jean-Paul Morisot**, ancien membre de l'UPMM et à l'origine de sa reconnaissance comme organe représentant le Belgique auprès de ce qui deviendra UIMLA.

## **7. Présentation des comptes 2019 et le budget 2020 par le trésorier Gabriel Deramaix**

(Cfr Annexe A)

Les documents présentés : résultats et bilans ont été supervisés et « validés », dans leur forme et contenu par une comptable diplômée.

En pièces jointes, les 2 documents : Compte de résultats 2019 et Bilan 2019.

Pour répondre aux questions des membres posées en assemblée, lire dans la colonne de gauche du Bilan, Matériel identification = flyers, affiches UPMM et, Matériel technique = DVA, matériel sécurité,...

Il paraît utile de communiquer aux membres le poids relatif des ressources (uniquement cotisations en 2019, d'autres ressources apparaîtront en 2020 dont la location de matériel de sécurité : 600€ en 2020 !) et de leur utilisation (importance relative du coût des assurances rc notamment : 43,6%), en gage d'une gestion « en bon père de famille » de leur contribution.

>> **Le Vote est proposé pour valider la présentation des comptes** >> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve les comptes d'exploitation de l'exercice 2019 et le bilan au 31.12.2019. Elle approuve la proposition de budget 2020. Elle donne décharge aux administrateurs et au trésorier.

## **8. Défraiement des chargés de cours, des postes à responsabilité au sein du CA UPMM asbl**

Comme expliqué et voté par l'AG l'an dernier, après avoir lancé les premières sessions rando Init et Rando Educ 2020, nous verrons plus clair dans les rentrées et sorties financières. Pour l'instant, fonctionnant toujours sans subside de l'Etat, nous devons planifier et gérer cette asbl et ses formations avec prudence. Comme annoncé, **nous défraierons les chargés de cours avec un forfait de 25 €/Hr majoré de leurs Km A/R domicile/lieu de cours au tarif officiel 0,35 €/km.**

Comme annoncé et voté en 2019 également, **un forfait annuel de 350,00 € sera versé** aux membres actifs du CA en compensation des heures passées derrière leur ordi et au Tf. Seront donc rétribués de cette façon, **le responsable des formations, le secrétaire, le trésorier et le président ainsi que les deux titulaires de formation.**

Dans le cadre également des **remboursements des frais kilométriques afin d'assister aux réunions officielles du CA, une rentrée de déclaration de créance pour les trajets A/R sera autorisée (ou un forfait A+R train si > 40 €) pour les administrateurs. Cette mesure ne sera activée qu'après vérification de la bonne santé pécuniaire de l'UPMM en fin de première année de formation.**

Ces sorties étant couvertes a priori par les différents minervals et autres cotisations.

>> **Le Vote est proposé pour valider cette approche budgétaire prudente liée à la formation à venir**

>> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve cette vision budgétaire

## **9. Formations 2020**

Michel, notre responsable Formations annonce qu'à ce jour, une bonne quinzaine de candidats Init sont déjà inscrits, six pour la formation Educ et plus ou moins la même quantité devrait se rajouter pour le module hivernal.

Le probatoire Rando Init aura lieu le samedi 11 avril. (60,00 €)

Le probatoire Rando Educ aura lieu le WE des 4 et 5 avril. (120,00 € - sans nuitée)

Les cours spécifiques débutent le 18 avril (Init et Educ) + 14 Nov (partie hivernale)

Les CS théoriques Init et Educ se donneront en salles Adepts ici à Jambes ou au complexe Mundo-n à Bomel/Namur. Ces salles sont réservées.

Le minerval de première année Init (800,00 €) comprendra l'affiliation à l'UPMM comme stagiaire RC Pro comprise, les extraits de cartes IGN nécessaires, les frais d'homologation de brevets.

Le minerval Educ (800,00 € partie été) ne pourra pas se permettre ces mêmes largesses. Le moniteur sportif (MS) initiateur rando pour s'inscrire aux cours spécifiques Educ devra aussi avoir réussi ses CG Adepts ad hoc et être affilié à l'UPMM (prime pleine en tant que MS). Le minerval pour le module Educ Hiver s'élève aussi à 800,00 €.

Alain, notre Président, sera le titulaire de formation Init.

Michel, notre Responsable Formation, sera le titulaire de formation Educ.

Tous les renseignements, formulaires explicatifs et d'inscription sont sur le site upmm.be

## **10. Recyclage**

Comme abordé ci-avant, **il est demandé à tous nos moniteurs membres UPMM de vérifier la date de validité de leur brevet/carte Pro et de solliciter à temps et à heure la mise sur pied d'un recyclage.** La validité de leur formation, du dernier recyclage étant habituellement fixée de 5 à 6 ans. L'UPMM comme par le passé, organisera ce recyclage en accord avec les réglementations internationales.

Pour activer un recyclage « économiquement supportable », le quota d'inscrits est fixé à minimum 8 participants.

Les dates projetées pourraient donc être les **4, 5 et 6 Dec 2020** ou les **26, 27 et 28 Nov 2021**.

## **11. Divers**

### UIMLA

Pour les AMM, notre échelon « supérieur » traverse, lui aussi, une période troublée. Lors des deux dernières AG en Slovaquie et en Roumanie, les discussions furent houleuses, les tensions palpables et non productives entre certains grandes nations et le BEX nouvellement élu. Le BEX élu en 2018 avait dû faire face à des défections/absences de longue durée pour cause de maladie. Les élections chahutées de novembre 2019 auront vu la mise sur pied d'un BEX boiteux vite désagrégé au fil des tensions internes des associations nationales concernées. A tel point qu'une AG extraordinaire était suggérée comme nécessaire pour procéder à de nouvelles élections ! Le Covi-19 aura eu le dernier mot, nous nous dirigeons vers des élections par voie électronique (le même avant-dernier bureau exécutif se représentant...). Espérons là aussi une sérieuse accalmie pour l'AG 2020 de novembre en Croatie.

### Accès au Quartier militaire de Marche-les-dames et ses rochers

Notre Président a pris la plume pour proposer une **Charte entre le Centre d'Entraînement de Commandos et l'UPMM** afin que nous puissions bénéficier du même principe d'accès que le CAB.

Sur présentation de notre carte de membre UPMM (preuve d'être assuré correctement) et la rentrée par

l'organisateur d'une liste des participants, nous aurons accès au Centre. Fini donc l'obligation d'être affilié au CAB. Ces mesures ne seront d'application que dans le cadre de nos formations et recyclages.

#### Journées info, révision, formation continuée...

En réponse à une question posée en assemblée, le CA étudiera la mise sur pied de journées info à destination des membres UPMM et aux moniteurs extérieurs à notre Union. (LDC, GPS, sécurité en progression,...)

#### Coopération technique au profit de la Marche Nordique

Depuis le jeudi 09 janvier, l'UPMM a officiellement été approchée par la AFBMN (Association francophone belge de marche nordique - anciennement Ligue BMN) dépendant de la Ligue d'athlétisme, pour dispenser une partie des **cours spécifiques Gestion de groupe, Orientation/Navigation aux futurs moniteurs sportifs « Animateur » en NW.**

Notre expertise en ces matières s'exporte donc bien volontiers : Michel et Pol coordonnent avec Michel Colmant de l'Association en question pour les futurs cours débutant cette année.

#### UPMM candidat membre d'ICAR

Sur proposition de Dominique, le Président UPMM écrit à **ICAR (International Commission for Alpine Rescue)** afin de poser notre candidature en tant que membre sympathisant (Type E, cotisation gratuite) Fondée en 1948, cette association internationale composée d'un Bureau exécutif, de membres impliqués dans les secours en montagne et de membres « juste adhérents pour être tenu au courant » des techniques actuelles, normes et directives les plus récentes. L'ICAR dispose de 4 commissions techniques couvrant tous les aspects du sauvetage en montagne (et de la prévention pour les sauveteurs): Commission de sauvetage aérien AIR, Avalanche Rescue Commission AVA, Commission alpine de médecine d'urgence MED, Commission de sauvetage terrestre TER et il y a une sous-commission technique. Notre dossier envoyé en janvier est en cours d'analyse. Si validé, il appartiendra à un membre UPMM d'aller présenter 15 minutes notre Union professionnelle en Grèce un jour à la mi-octobre lors de leur « Convention » (AG).

Le fait de recevoir leur documentation officielle, d'être invité à leurs journées techniques représenterait un plus pour nos experts, une belle formation continuée et une belle reconnaissance pour l'UPMM... membre de ICAR !

#### Petit mot sur notre shop et notre possibilité de location de Kit DVA

Petit rappel, l'UPMM a investi dans **7 kits DVA que nous pouvons vous louer pour vos sorties** (Pelle, sonde, DVA) pour la modique somme de 10 € / jour effectif en montagne. POC : Dominique via [contact@upmm.be](mailto:contact@upmm.be) et [dominique.olbrechts@skynet.be](mailto:dominique.olbrechts@skynet.be)

Prendre contact pour connaître disponibilité du matos et convenir des modalités d'enlèvement au domicile de Dominique (qui se charge d'ailleurs de la mise à jour des fréquences DVA pour l'UPMM). Il va de soi que le moniteur ayant réservé les kits s'en porte garant et prévient l'UPMM de tout changement de programme impactant cette réservation.

**Nous avons toujours en stock quelques vestes sans manches noires avec logo UPMM et UIMLA « Accompagnateur en montagne », quelques Buffs, memento UIAA, autocollants UPMM classiques et en vinyl pour voiture.** >>> POC : Markus [markus@skynet.be](mailto:markus@skynet.be)

#### Partenariat confirmé avec les magasins Lecomte à Ixelles et Waterloo

Nous avons renouvelé **notre partenariat avec la maison Lecomte**, spécialisée dans le trek, l'escalade, l'alpinisme, la rando et tous les sports Nature. **En plus de la carte de fidélité offrant déjà des %, en présentant votre carte de membre UPMM, bénéficiez de 5 % supplémentaires.** Faites leur confiance ! Nous réfléchissons avec eux à créer des **TShirts Tech avec nos deux logo's** pour vendre aux stagiaires, aux membres UPMM et chargés de cours ! **Une chemise avec logo's** pour les membres du CA est à l'étude. **D'autres belles remises seront faites pour nos membres sur les kits cordes, GPS, DVA et autres. Toutes vos**

**propositions, demande en type de vêtements etc sont les bienvenues.**

Afin d'être parfaitement transparent, la maison Lecomte offre aussi à 5 responsables UPMM un tarif « administrateur » sur l'ensemble de l'offre soit vente à prix coûtant majoré d'une marge commerciale de 10 %. Cette liste officielle UPMM a été rentrée. Pour le reste du conseil d'administration et ses chargés de cours, un tarif « employé UPMM » sur la plupart des produits vendus par Lecomte correspondant à une remise de 15 % tout en gardant les avantages du système de fidélité.

En cette fin de partie officielle de l'Assemblée Générale Extraordinaire, nous voudrions donner la parole à nos membres présents. Que cette partie soit la plus prolifique possible !

En guise d'ouverture des débats, nous voudrions rappeler notre proposition faite lors de la journée Info aux candidats moniteurs le dimanche 03 novembre à Jambes :

A l'instar des journées retrouvailles en famille qui rassemblent surtout des Moniteurs en rando, le **CA UPMM est prêt à jouer le support logistique pour une journée escalade ou autre avec famille près d'un site de votre choix.** A côté de vos idées d'activités sportives du jour, nous pourrions nous charger de l'intendance ou d'une activité famille douce genre rando avec les ânes.

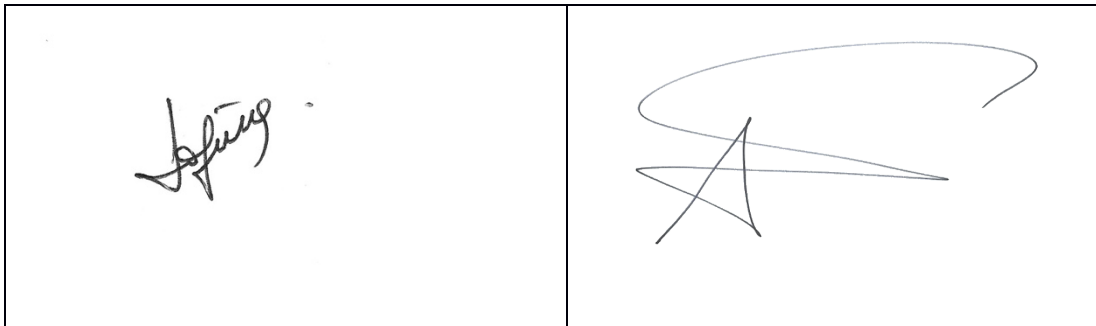
**La perche est ainsi lancée vers nos amis Moniteurs sportifs en escalade, alpinisme ou autre discipline d'ailleurs ! Up to you !**

**Prochaine journée Retrouvailles Moniteurs et familles le dimanche 25 octobre 2020.**

L'occasion de se retrouver pour une journée famille Nature et d'y féliciter nos nouveaux moniteurs du cru 2020 !  
**Save the Date !**

L'AG se termine à 2130 Hr.

Les volontaires se retrouvent pour un repas frugal à la pizzeria d'en face.



Pol Gillet

Secrétaire

Alain Dantine

Président